

## ARRETE N° I/B-2019-23

Portant réinscription sur la liste d'aptitude au grade  
d'Agent territorial spécialisé principal de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelles  
**Session 2015**

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,  
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,  
Vu le décret n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B,  
Vu le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,  
Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,  
Vu le décret n°92-850 du 28 août 1992 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles,  
Vu le décret 2010-1068 du 8 septembre 2010 fixant les modalités d'organisation du concours pour le recrutement des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles de 1<sup>ère</sup> classe,  
Vu le recensement des besoins prévisionnels des emplois d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles de 1<sup>ère</sup> classe effectué auprès des collectivités affiliées et non affiliées au Centres de Gestion du Gard ,  
Vu l'arrêté n° I/B-2015-29 pris en date du 27 mars 2015 portant ouverture d'un concours d'agent territorial spécialisé de 1<sup>ère</sup> classe des écoles maternelles,  
Vu l'arrêté fixant la liste des candidats admis à concourir n° I/B-2015-75 pris en date du 18 septembre 2015,  
Vu l'arrêté portant désignation des membres du jury n° I/B-2015-83 pris en date du 6 octobre 2015,  
Vu le procès-verbal établissant la liste des lauréats en date du 12 février 2016,  
Vu l'arrêté n°I/B-2016-26 en date du 4 mars 2016 fixant la liste d'aptitude au grade d'agent territorial spécialisé de 1<sup>ère</sup> classe des écoles maternelles,  
Vu l'arrêté n°I/B-2018-26 en date du 2 mars 2018 portant réinscription au grade d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles,  
Considérant les demandes de réinscription pour une quatrième année sur la liste d'aptitude d'agent territorial spécialisé principal de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelles,

## ARRÊTE

**Article 1 :** La liste d'aptitude donnant accès au grade d'agent territorial spécialisé principal de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelles est établie ainsi qu'il suit dans l'annexe jointe au présent arrêté. Elle comprend **13** lauréats.

**Article 2 :** L'inscription sur liste d'aptitude est valable 1 an à compter du **4 mars 2019**.

**Article 3 :** L'inscription sur la liste d'aptitude ne vaut pas recrutement.

**Article 4 :** Le Directeur Général du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard sera chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera transmis à Monsieur le Préfet du Gard et affiché au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard.

Fait à Nîmes, le 1er mars 2019  
La Présidente

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NÎMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) »

Transmis au Représentant de l'Etat, Le : 6/03/2019

Affiché le : 6/03/2019

  
Reine BOUVIER

Accusé de réception en préfecture  
030-28300024-20190301-IB-2019-  
23-AR  
Date de réception préfecture :



LISTE PAR ORDRE ALPHABETIQUE DES LAUREATS REINSCRITS  
SUR LA LISTE D'APTITUDE D'ATSEM PRINCIPAL 2EME CLASSE

SESSION 2015

DATE D'EFFET : 04/03/2019

Lauréats			Inscrit(e) Jusqu'au
1.	Madame	ALLARD Florence née ALLARD	04/03/2020
2.	Madame	BERTONI Myriam née BERTONI	04/03/2020
3.	Madame	CHAOUKI Bouchra née EL AZHARI	04/03/2020
4.	Madame	COMBE Laure née BARRIOL	04/03/2020
5.	Madame	FOURMENT Magali née CARNEO	04/03/2020
6.	Madame	GARCIA Adeline née GARCIA	04/03/2020
7.	Madame	GUGLIELMINOTTI Monique née GUGLIELMINOTTI	04/03/2020
8.	Madame	MASSON Emmanuelle née CEDAT	04/03/2020
9.	Madame	MONITOR Elisabeth née STEIN	04/03/2020
10.	Madame	MOYA Carine née MOYA	04/03/2020
11.	Madame	PILETTE Jezabel née PILETTE	04/03/2020
12.	Madame	ROMERA Karine née ROMERA	04/03/2020
13.	Madame	SAUNAL Mélanie née FIETKAU	04/03/2020

RB

Accusé de réception en préfecture  
030-28300024-20190301-IB-2019-  
23-AR  
Date de réception préfecture : 1